



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 11908

Texte de la question

M. Philippe Boënnec interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'action qu'il entend mener en faveur de l'enseignement agricole, qu'il soit public ou privé.

Texte de la réponse

L'enseignement agricole est reconnu pour sa qualité, son efficacité en matière d'insertion professionnelle, sa capacité à innover, à s'adapter aux mutations de l'agriculture, du monde rural et plus largement de notre société. Sa première mission est de soutenir la compétitivité de notre agriculture et de notre industrie agroalimentaire pour en faire des éléments clé de notre économie. Les filières de formation qui préparent aux métiers de la production agricole et agroalimentaire seront donc prioritaires dans la répartition des moyens. Le ministre de l'agriculture et de la pêche entend le conforter dans cette voie, tout en veillant à ce que les formations qu'il dispense prennent en compte les enjeux que sont le développement durable, la vitalité des territoires ruraux, la sécurité sanitaire, la qualité de l'alimentation, la gestion et la protection du patrimoine naturel et du paysage. L'enseignement agricole doit aussi poursuivre son rôle d'insertion scolaire, sociale et culturelle, grâce à ses classes d'enseignement général, et en particulier aux classes de quatrième et troisième. Il doit également préserver les valeurs et la pédagogie qui font sa spécificité et qui expliquent ses bons résultats. Ces priorités seront prises en compte par le cinquième schéma prévisionnel national des formations de l'enseignement agricole, qui couvrira la période 2009-2013. Ce schéma devra répondre aux attentes et aux besoins des territoires ruraux et de notre agriculture. Il sera construit par les acteurs, les usagers et les partenaires de l'enseignement agricole. L'établissement sera au cœur de ce schéma pour permettre la manifestation de l'identité de cet enseignement, les échanges avec les territoires et les professions, les initiatives et les expérimentations et les pistes de progrès. Le ministre de l'agriculture et de la pêche a veillé, avec une attention particulière, à ce que l'enseignement agricole dispose des moyens nécessaires au maintien de son efficacité, en privilégiant l'optimisation des crédits qui lui sont alloués.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Boënnec](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11908

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7563

Réponse publiée le : 26 février 2008, page 1602